

organisation de travail durée de travail congés...

Par **socrate22**, le 27/02/2024 à 07:44

Bonjour

J'ai plusieurs questions.

Ma manageuse demande qu'on planifie nos congés sur l'année entière. Or dans le logiciel ce n'est pas possible car les jours sont acquis au fur et à mesure des mois. Elle a indiqué qu'elle voulait que les jours soient placés plutôt en début d'année. Comment puis je faire vu que je ne les aies pas encore acquis ? Je ne pense pas qu'un DRH acceptera qu'on pose avant de les avoir acquis mais le logiciel ne le permet pas vu que les jours sont mis dans le compteur par mois et non annuellement.

Est ce légal de dire il ne doit en rester que quelques uns en fin d'année sinon l'employeur les fera perdre ? sachant que je ne peux pas poser dans un logiciel des jours que je n'ai pas encore acquis ? si ce n'est pas possible matériellement ca me parait un peu facile (juste pour les arranger car ils sont incapables de planifier le travail dans l'année depuis 15 ans ce qui s'est aggravé depuis le changement de direction et de mentalité). Ce n'était pas comme ça avec mon ancien manager et l'ancien pdg.

Autre question. Dans mon entreprise la direction ne dit jamais rien à l'amont de la chaine. Les agents qui font toujours leur boulot dans les temps mais aussi en termes de pièces à fournir aux autres se plaignent par rapport à ceux qui travaillent vraiment en retard ce qui désorganise complètement la chaine (nous sommes une 100aine de personnes donc cela a un impact mais certains travaillent comme si ils étaient tout seul sans se soucier du reste de la chaine) et pénalisent la fin de chaine. Certains en amont se plaignent également (ceux qui sont sérieux et font leur boulot dans les temps) car leur pole est pénalisé comme ce n'est pas homogène : certains font leur boulot correctement et d'autres travaillent vraiment à la dernière minute mais pas à 1h ou 1 jour près ca se chiffre en mois trainants ce qui est régulièrement dénoncés par mon staff (service compta qui ne peut pas faire son travail correctement n'ayant jamais les éléments dans les temps ou seulement une partie alors que ces docs sont en leur possession mais qu'ils ne fournissent pas par laxisme malgré parfois 6 à 10 relances de notre part.

Ceci fait qu'il y a des périodes en volumétrie faible (ce n'est pas amusant) et des périodes où tout arrive. On passe réellement d'un extreme à l'autre avec des managers et une direction qui ne veulent pas recadrer le problème **par manque de courage** et aussi parce qu'ils n'en ont rien à faire de leurs agents.

La drh a fait son duerp l'an dernier où elle n'évaluait aucun risque psychosocial (alors que le controleur de gestion lui en évaluait une 10aine). J'ai conscience que changer une entreprise qui travaille de façon anarchique depuis 15 ans aggravé depuis 3 ans ce n'est pas possible et

quand on est là depuis un petit moment on comprend qu'il n'y a pas de volonté de changer ce qui explique le turn over de l'équipe (les gens lassés finissent par démissionner).

Dans le pole de deux collègues binomes l'amont est très en retard et ma chef leur a indiqué qu'ils devraient peut être travailler jusqu'à minuit. Mon collègue voudrait savoir si elle peut lui imposer pour raison de service de travailler jusque minuit sans être payé en heure supp (et nous avec) car bien sur si lui dit oui elle peut dire lui a dit oui et donc nous solliciter aussi . Nous n'étions pas payés en heures supp quand on faisait un gros volume d'heures supplémentaires lors d'une désorganisation antérieure il y a 2 ans . Si mon collègue accepte (lui est plus jeune et a envie d'accepter pour se faire bien voir) les autres seront obligés d'accepter aussi. ma manageuse a un management de type pénalisant. quand quelqu'un lui dit non elle le pénalise . Par exemple si lui accepte et fais ces heures en plus en contrepartie elle le favorisera en lui octroyant tous ses congés comme il veut et cela ne me parait pas très légal ni normal . Ce n'est pas ce que dit la loi. La loi ne dit pas que les agents doivent travailler jusqu'à minuit pour être privilégiés sur leurs congés ou demandes. ce n'est pas normal mais ma chef agit de cette façon.

Les managers ici savent très très bien ce qu'ils font et profitent énormément des agents et dans mon équipe certaines personnes acceptent tout et pénalisent les autres qui sont travailleurs aussi mais sont plus anciens et ont en juste marre de se faire exploités.

Une assistante rh avec qui j'en parlais me disait les gens maintenant sont devenus blasés. Ca fait tellement longtemps que ce "bordel" dure que les gens semblent avoir accepté la situation.

Merci de votre écoute.

Par **Lorella**, le **27/02/2024** à **12:54**

Bonjour,

Votre message est trop long à lire.

Posez vos questions de façon plus concise et directe.

Merci.